

Evolution de l'emploi et des activités économiques

Haut-Rhin et région mulhousienne



Bilan 2025 : L'intérim et la construction continuent de décrocher

A RETENIR

Dans le Haut-Rhin :

■ **L'emploi dans le Haut-Rhin a diminué** entre fin 2024 et fin 2025, et tend même à revenir à son niveau de 2021. 1 000 postes ont été perdus au cours de l'année 2025.

■ Depuis 2021, la dynamique de croissance du Haut-Rhin est nettement inférieure à celle de la moyenne nationale et à celle du Grand Est.

■ **Le nombre d'établissements employeurs stagne** par rapport à 2024. Il est en très légère croissance par rapport à 2021. Les évolutions sont fortement hétérogènes entre les EPCI.

■ Malgré une baisse des effectifs salariés, **la masse salariale a augmenté** dans les intercommunalités du Haut-Rhin. Les évolutions sont hétérogènes et paradoxales : les EPCI ayant les SMPT les plus faibles enregistrent les plus grosses pertes et inversement.

■ Les territoires dotés de grandes sites industriels sont souvent ceux avec les SMPT les plus élevés.

■ Localement, **l'industrie est un moteur économique** qu'il est important de soutenir aussi bien en termes d'emplois que de revenus pour les habitants (salaires) et pour les communes (impôts fonciers, CFE et partie de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).

Dans la région mulhousienne :

■ Les effectifs salariés ont atteint un niveau très faible, celui proche de la sortie du COVID. Cette baisse est essentiellement supportée par l'intérim. **Les emplois hors intérim restent finalement stables.**

■ **L'emploi industriel reste à peu près stable**, mais cette stabilité masque des gains dans certains secteurs et des pertes dans d'autres : la branche de l'électricité gagne des emplois pendant que l'industrie automobile continue d'en perdre.

■ Cependant, **hors industrie automobile, la croissance des effectifs industriels est supérieure à celle de la moyenne française.**

■ Cette année encore, le secteur de **la construction continue de perdre des emplois**, et ce de manière plus importante qu'à l'échelle nationale.

■ **Dans le commerce, les services marchands et non marchands, les effectifs sont stables.** Cependant, la dynamique locale est beaucoup plus faible que la dynamique nationale.

■ **Le nombre d'établissements continue de s'éroder** par rapport à 2024. Le solde reste positif par rapport à 2021, mais l'industrie et la construction perdent maintenant des établissements.

■ **La masse salariale connaît une croissance molle** en raison de la stagnation du nombre d'emplois et d'un ralentissement de la hausse des prix.

GLOSSAIRE

BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CA	Communauté d'Agglomération
CC	Communauté de Communes
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
m2A	Mulhouse Alsace Agglomération
SMPT	Salaire Moyen Par Tête
URSSAF	Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

■ Les évolutions de l'emploi salarié	4
Dans le Haut-Rhin	4
Dans les EPCI du Haut-Rhin	4
Dans l'agglomération mulhousienne	5
■ Les évolutions sectorielles dans la région mulhousienne	6
Les emplois industriels	6
Les emplois de la construction	6
Les emplois du commerce	7
Les emplois des services marchands	7
Les emplois des services collectifs	8
Les emplois intérimaires	8
■ L'évolution des établissements employeurs	9
Dans les EPCI du Haut-Rhin	9
Dans l'agglomération mulhousienne	9
■ L'évolution de la masse salariale	10
Dans les EPCI du Haut-Rhin	10
Dans l'agglomération mulhousienne	10

Un changement de méthode de comptabilisation des apprentis par les services de l'URSSAF, qui fournit l'ensemble des données présentées, ne permet plus de présenter une série longue, comme les années précédentes. Le 1^{er} trimestre 2021 devient l'année de référence des évolutions de l'emploi.

Le nombre et la nature des déclarations préalables à l'embauche de 2025 ne sont pas traités dans ce bilan car l'URSSAF a signalé des anomalies dans les déclarations numériques des entreprises.

A savoir

Les données de l'URSSAF ne comprennent que les postes tenus par des salariés du secteur marchand (employés par des entreprises cotisant au régime général de la sécurité sociale). Les agents des fonctions publiques et les indépendants ne sont donc pas concernés par les données analysées dans ce document.

Sources

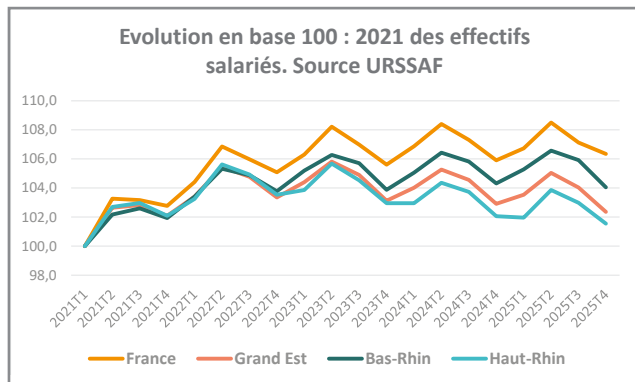
Les données concernant les emplois et les établissements, issues de l'URSSAF, doivent être considérées comme provisoires. Elles sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction des corrections apportées par les services de l'URSSAF.

LES EVOLUTIONS DE L'EMPLOI SALARIE

Dans le Haut-Rhin

Fin 2025, le Haut-Rhin compte environ 202 000 emplois salariés privés.

Depuis 2021, qui signe la sortie de la crise du covid-19, l'emploi dans le Haut-Rhin a augmenté, mais de manière beaucoup moins marquée que dans le Bas-Rhin, dans le Grand Est et en France.



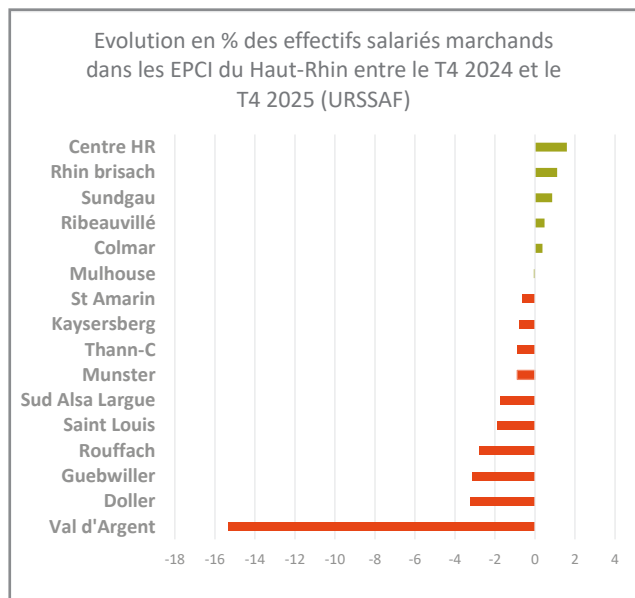
Entre fin 2024 et fin 2025, le niveau des effectifs salariés dans le Haut-Rhin a baissé : plus de 1 000 postes ont été perdus par rapport à fin 2024.

Le niveau de l'emploi baisse progressivement depuis la mi 2023.

Fin 2025, le Haut-Rhin a gagné un peu plus de 3 000 salariés par rapport à début 2021 soit une croissance de + 1,6 % en 5 ans, alors qu'au plan national, la dynamique est plus soutenue : + 6,3 %. L'écart de croissance atteint une différence de - 4,8 points de pourcentage. A noter d'ailleurs que fin 2025, le niveau de l'emploi est inférieur à ce qu'il était en fin 2021...

Dans les EPCI du Haut-Rhin

Le Val d'Argent est particulièrement concerné par la baisse du nombre de salariés privés. Il perd plus de 350



postes en un an pour un « stock » de 2 300 postes, ce qui représente une perte de plus de 15 %.

Seules 5 intercommunalités sur 16, réussissent à augmenter leurs effectifs salariés par rapport à 2024 (Centre Haut-Rhin, Rhin-Brisach, Sundgau, Pays de Ribeauvillé, et l'agglomération de Colmar), mais cette croissance reste limitée entre + 1,6 % et + 0,4 %.

Plus largement, depuis la fin de la crise sanitaire, 8 des 16 intercommunalités du Haut-Rhin ont vu leurs effectifs augmenter, elles étaient 10 au bilan 2024 (l'agglomération de Saint-Louis et la CC du Val d'argent ont connu des pertes d'emploi en 2025 qui ont annulé la croissance des années 2021/2024).

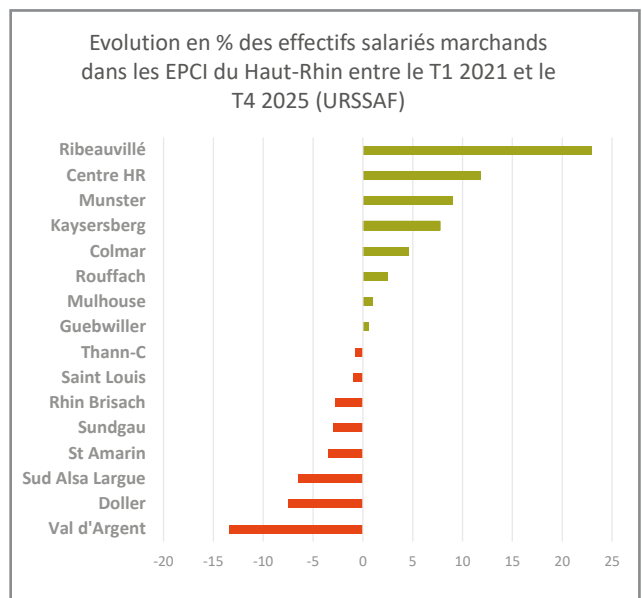
Les intercommunalités dont le nombre d'emplois a augmenté se situent principalement dans le nord du département : Ribeauvillé + 22,9 % sur un « stock » de 3 900 emplois au T1 2021, Munster + 9 % sur 2 560 emplois, Kaysersberg + 7,7 % sur 3 540 emplois, Colmar + 4,6 % sur 39 000 emplois.

Inversement, trois EPCI sont particulièrement concernés par les pertes d'emploi depuis 2021 : Doller - 7,5 % sur 3 900 emplois, Sud Alsace Largue - 6,5 % sur 2 270 emplois, Sundgau - 3 % sur 6 540 emplois.

L'agglomération mulhousienne (85 500 postes fin 2025), Saint-Louis (17 400), Thann-Cernay (11 600), et la Région de Guebwiller (7 200) voient leur effectif salarié à peu près stable sur la période des 5 ans.

Dans l'agglomération mulhousienne

A l'image de la tendance nationale, l'emploi salarié privé dans l'agglomération mulhousienne reste stable durant l'année 2025 par rapport à 2024. Toutefois, cette stabilisation des effectifs fait suite à une baisse quasi continue depuis le milieu de l'année 2023, si bien que les effectifs en fin d'année 2025 sont à un niveau très faible, proche de celui de la sortie du COVID.



Les effectifs salariés des EPCI du Haut-Rhin en fin d'année (Acoss)

EPCI	2121 T1	2021 T4	2022 T4	2023 T4	2024 T4	2025 T4	Evol T4 2025/T4 2024	Evol T4 2025/T1 2021
Thann-Cernay	11 753	11 906	11 964	11 897	11 769	11 668	-0,9%	-0,7%
Mulhouse	84 765	85 659	87 214	86 627	85 627	85 578	-0,1%	1,0%
Rhin Brisach	6 412	6 444	6 429	6 273	6 164	6 232	1,1%	-2,8%
Sud Alsace Largue	2 270	2 272	2 265	2 228	2 160	2 123	-1,7%	-6,5%
Sundgau	6 548	6 679	6 633	6 332	6 303	6 357	0,9%	-2,9%
Saint-Louis	17 581	17 872	18 256	18 016	17 741	17 405	-1,9%	-1,0%
Saint-Amarin	1 625	1 693	1 613	1 543	1 578	1 568	-0,6%	-3,5%
Val d'Argent	2 283	2 453	2 402	2 341	2 336	1 978	-15,3%	-13,4%
Centre Haut-Rhin	3 264	3 439	3 603	3 762	3 593	3 650	1,6%	11,8%
Rouffach	2 325	2 447	2 416	2 460	2 450	2 382	-2,8%	2,5%
Kaysersberg	3 543	3 748	3 728	3 836	3 847	3 817	-0,8%	7,7%
Guebwiller	7 150	7 365	7 419	7 352	7 425	7 192	-3,1%	0,6%
Ribeauvillé	3 909	4 290	4 628	4 703	4 782	4 805	0,5%	22,9%
Munster	2 564	2 738	2 796	2 852	2 820	2 795	-0,9%	9,0%
Doller	3 922	4 069	4 055	3 950	3 750	3 629	-3,2%	-7,5%
Colmar	39 052	40 050	40 579	40 668	40 713	40 863	0,4%	4,6%
Total	198 967	203 123	206 000	204 839	203 058	202 041	-0,5%	1,5%

L'écart de croissance entre l'agglomération de Mulhouse et la France depuis 2021 continue de se creuser pour atteindre une différence inédite de - 5,4 points de pourcentage en fin 2025.

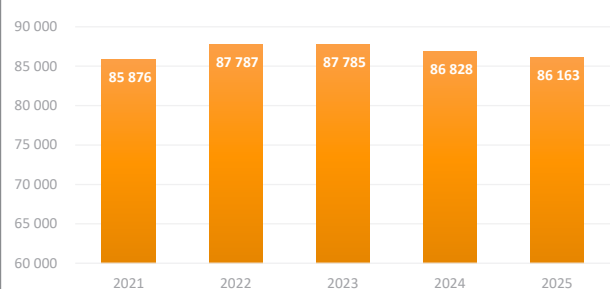
Une analyse des effectifs moyens annuels montre bien qu'ils sont légèrement en baisse en 2025 par rapport à 2024 ; en fait, ils s'érodent continuellement depuis 2023 (- 2% soit 1 620 postes en moins).

Pour mieux comprendre les évolutions de l'emploi dans la région mulhousienne, il convient de séparer l'emploi et l'emploi intérimaire.

Le nombre de postes hors intérim est quasiment stable en 2025 par rapport à 2024 : 83 000 salariés en fin 2024 et 82 800 en fin 2025. Il est en croissance de 1.9 % par rapport à début 2021. A l'échelle nationale, la croissance des effectifs salariés hors intérim est bien plus forte : + 7 %.

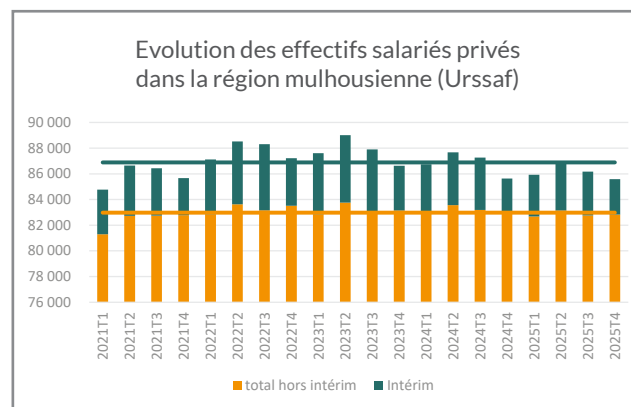
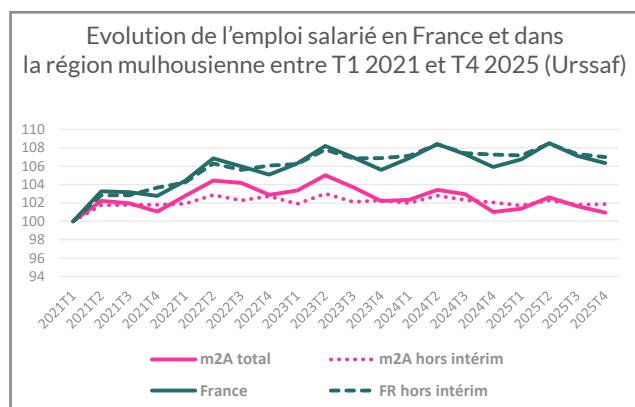
L'écart entre la dynamique locale et nationale est un peu

Effectif salarié annuel moyen dans la région mulhousienne (Urssaf)



plus fort (- 5,4 points) si l'on considère les effectifs totaux. En cause, une très forte baisse des effectifs intérimaires ces deux dernières années.

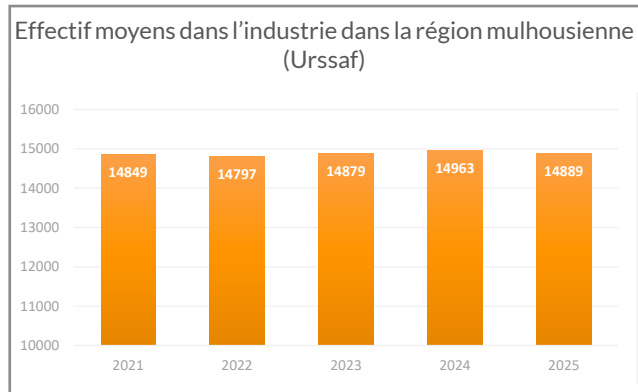
Finalement, la baisse des effectifs salariés constatée est essentiellement imputable à la baisse des effectifs intérimaires.



LES EVOLUTIONS SECTORIELLES DANS LA REGION MULHOUISIENNE

Les emplois industriels

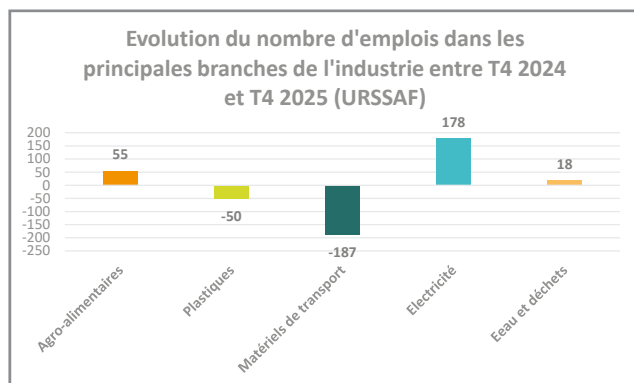
Depuis 2021, les effectifs moyens annuels dans le secteur industriel restent stables autour de 14 880 postes.



La principale branche industrielle créatrice d'emploi est celle de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné qui obtient + 178 postes soit une évolution de + 16 % entre le T4 2024 et T4 2025.

D'autres branches voient leurs effectifs augmenter, mais dans de moindres mesures, telles que les industries agro-alimentaires (+55 postes soit une évolution de +3 %) et la production de distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution (+18 postes soit +2 %).

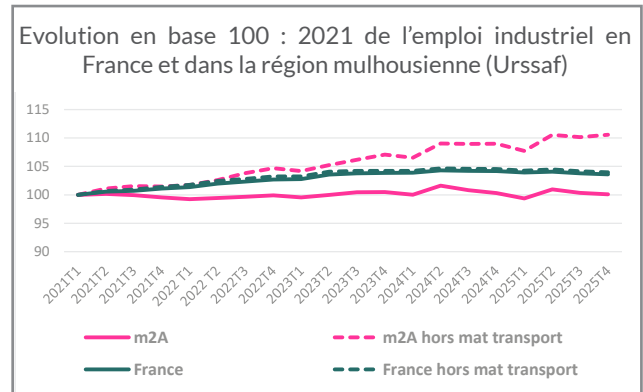
À l'inverse, la principale branche industrielle destructrice d'emploi continue d'être celle de fabrication de matériels de transport (la construction automobile dans l'agglomération mulhousienne) qui perd encore 187 salariés entre le T4 2024 et le T4 2025, soit -4%. Cette branche ne représente plus que 3 993 postes, contre 5 000 fin 2021. Autre branche qui a perdu des emplois : l'industrie des plastiques et autres produits minéraux : - 50 postes soit -4 %.



Finalement, les pertes et les gains se compensent presque et l'industrie locale ne perd que 30 postes en 2025.

Comme la fabrication de matériels de transport dans l'agglomération mulhousienne est exclusivement com-

posée de l'automobile, il convient d'étudier le dynamisme de l'emploi avec et sans la branche des matériels de transport.

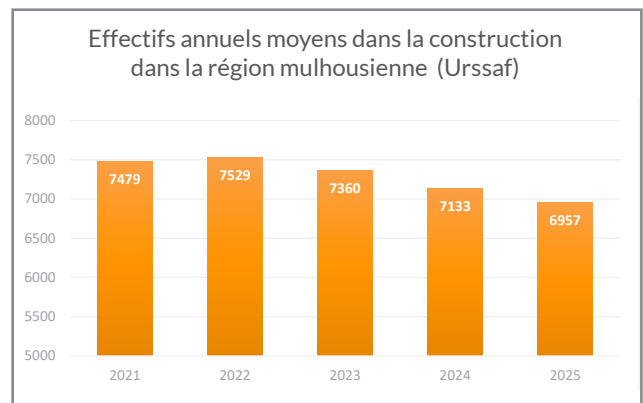


Cette distinction met en lumière le **déclin de l'automobile dans l'emploi local**. Fin 2025, l'emploi industriel total est stable, à son niveau de 2021, alors que les autres branches industrielles ont progressé de 10,6 %.

Cet écart est spécifique au territoire mulhousien : au plan national, les créations de postes dans l'aéronautique et le ferroviaire permettent d'absorber les destructions de postes de l'automobile, une compensation qui ne s'opère pas localement. Les effectifs de l'ensemble de l'industrie locale sont plombés par l'automobile. Dès lors qu'en fait abstraction, **la dynamique industrielle locale est nettement plus forte qu'au plan national**.

Les emplois de la construction

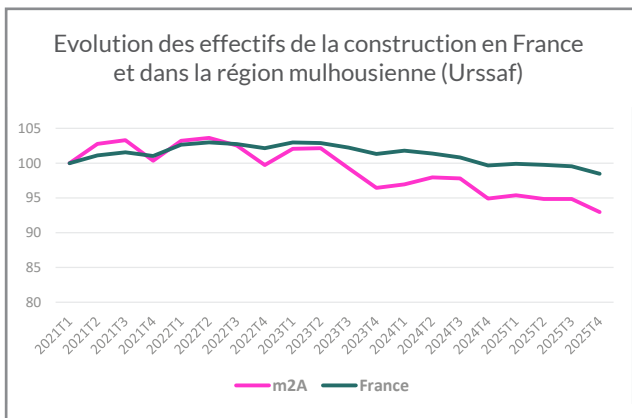
Depuis 2022, les effectifs salariés de la construction ne cessent de diminuer. En 2025, avec 6 957 emplois au compteur, ce secteur a perdu 176 postes par rapport à 2024 et 572 par rapport à 2022.



Avec 1,59 million d'emplois dans la construction en France, une baisse des effectifs est également observée, mais dans une moindre mesure : - 1,5 % par rapport au début de l'année 2021. La réduction des effectifs de l'intercommunalité de Mulhouse est beaucoup plus marquée avec une baisse de 7% par rapport au début de l'année 2021.

L'évolution locale des effectifs était proche de l'évolution nationale jusqu'au deuxième trimestre 2023, date à laquelle les effectifs décrochent. Ce qui n'aura lieu en France qu'un an plus tard.

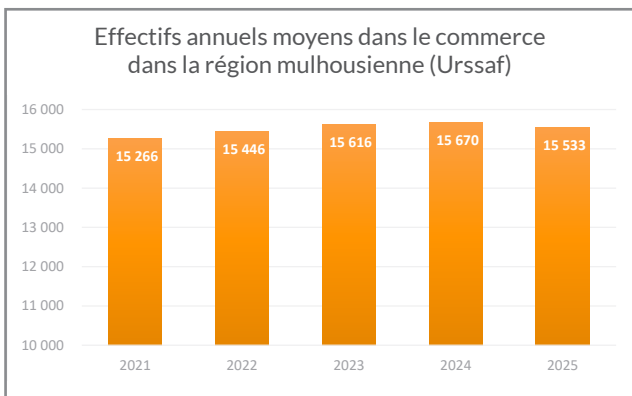
Depuis, **le déclin du secteur de la construction est beaucoup plus marqué localement que nationalement** : m2A décroche, l'écart est de - 5,5 points de pourcentage par rapport à la France.



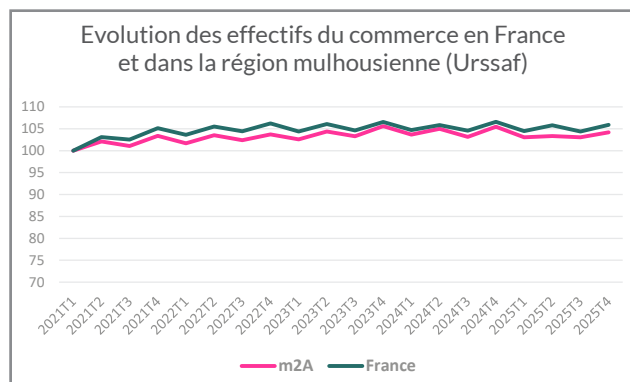
Les emplois du commerce

Depuis 2021, les effectifs du commerce sont à peu près stables : ils oscillent entre 15 200 et 15 700 emplois salariés privés.

Cependant, pour la première fois depuis 2021, les effectifs moyens du commerce diminuent en 2025 (- 137 postes). Ils restent tout de même supérieurs à ceux de l'année 2021 (+ 267).



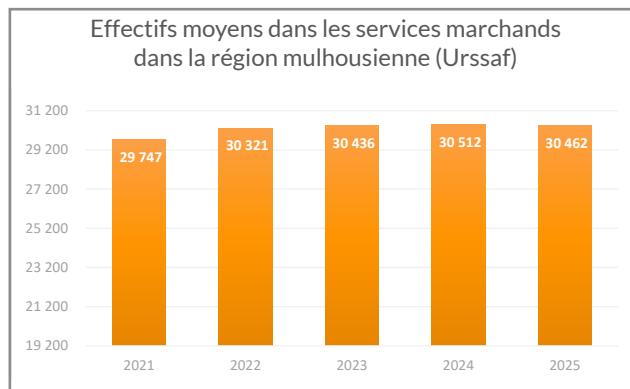
La dynamique locale reste légèrement inférieure à la dynamique nationale. En 2021 et 2025, l'agglomération mulhousienne atteint une croissance des effectifs du commerce de 4,2 % contre 5,9 % sur le plan national, soit une différence de 1,7 points de pourcentage en défaveur de l'échelle locale.



Les emplois de services marchands

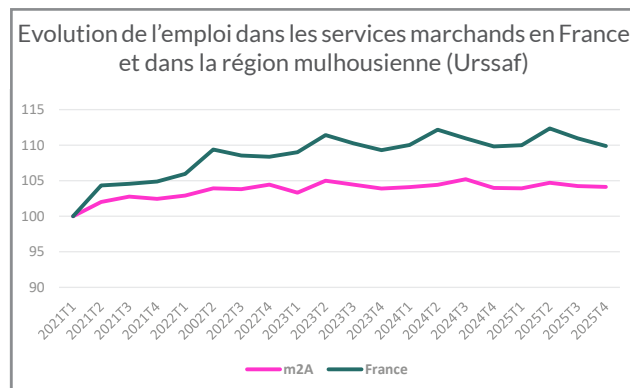
Cette année encore, les effectifs des services marchands sont quasiment stables. A la fin de l'année 2025, l'agglomération de Mulhouse compte près de 30 400 emplois salariés dans le secteur des services marchands.

Toutefois, les effectifs de ce secteur évoluent de manière hétérogène selon les branches. Au cours de l'année 2025, le transport et l'entreposage gagnent 262 postes (+ 5 %), tandis que les activités de services administratifs et de soutien en perdent 246 (- 3 %).



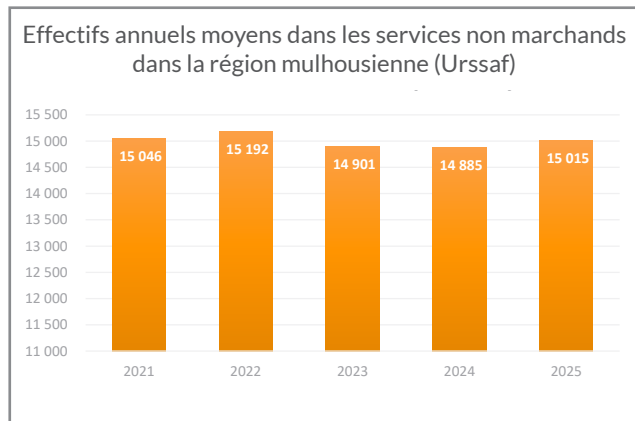
L'évolution locale reste beaucoup plus faible que celle de la France, entre 2021 et 2025. L'intercommunalité de Mulhouse n'atteint que 4 % de croissance contre 10 % au plan national.

Depuis deux ans, l'écart de dynamisme entre le niveau national et local est stable.

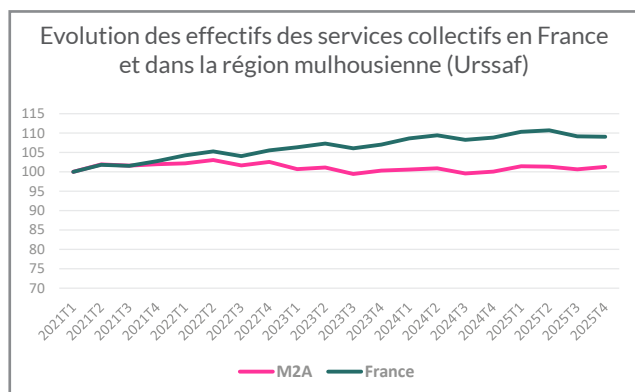


Les emplois des services collectifs

Depuis 2021, les effectifs des services non marchands (administration, éducation, activités de santé, activités sociales) sont à peu près stables, aux alentours des 15 000 postes.



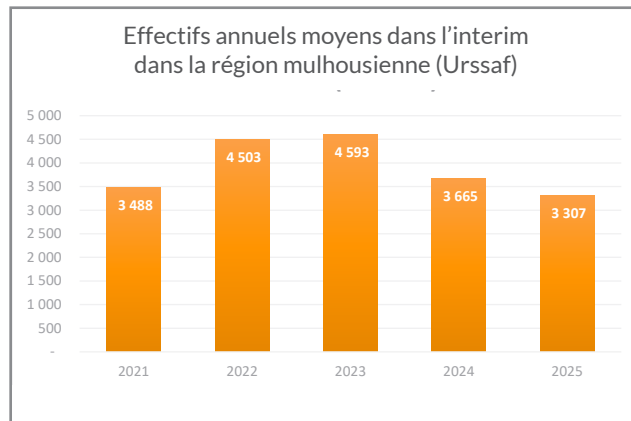
Toutefois, **toutes les branches du secteur ne sont pas logées à la même enseigne**. La branche la plus créatrice d'emplois depuis 2021 est celle des arts, spectacles et activités récréatives (+230 postes soit + 25 %). Les créations et destructions d'emplois des autres branches sont faibles et se compensent à peu près.



La dynamique locale est plus faible que celle constatée en France. En effet, les effectifs de l'agglomération de Mulhouse ne croissent que de 1,3 % entre début 2021 et fin 2025, contre + 9 % pour la France, soit 7,7 points de différence. Plus les années passent et plus cet écart tend à être important : **les effectifs mulhousiens restent proches de leur niveau de 2021 alors que les effectifs français sont fortement croissants**.

Les emplois de l'intérim

Après une forte baisse des effectifs de l'intérim lors de la crise sanitaire, une dynamique positive avait été observée en 2022 et 2023, pour rechuter en 2024. **L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de ce déclin**.

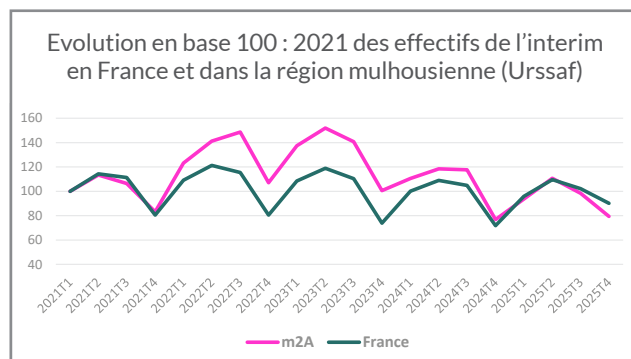


Après avoir perdu 930 postes environ en 2024, ce sont près de 360 emplois intérimaires qui ont disparu en 2025. Au 31 décembre 2025, il ne reste plus que 2 750 postes intérimaires environ.

Cette baisse est directement causée par la baisse de l'activité dans l'automobile et la construction, secteurs qui représentent les plus gros employeurs de travailleurs d'intérimaires.

La dynamique de l'emploi intérimaire a été beaucoup plus forte dans la région mulhousienne qu'en France au sortir de la crise sanitaire et jusqu'au milieu de l'année 2023.

Depuis, l'écart entre les échelles nationale et locale se réduit, au fur et à mesure que l'emploi intérimaire se réduit. L'année 2025 se termine par une perte de 20 % des effectifs par rapport à 2021 sur le plan local, quand la perte n'est « que » de 10 % au plan national.



L'EVOLUTION DES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS

Dans les EPCI du Haut-Rhin

En 2025, le Haut-Rhin n'est pas caractérisé par des mouvements d'ampleur en termes d'établissements employeurs : il en compte 19 686, soit 52 de plus que par rapport à 2024.

En fait le nombre d'établissements employeurs n'a fortement augmenté qu'en 2021 et 2022, à la sortie du COVID. Le nombre d'établissements enregistré par l'URSSAF a ensuite baissé entre 2023 et 2024, pour légèrement augmenter en 2025.

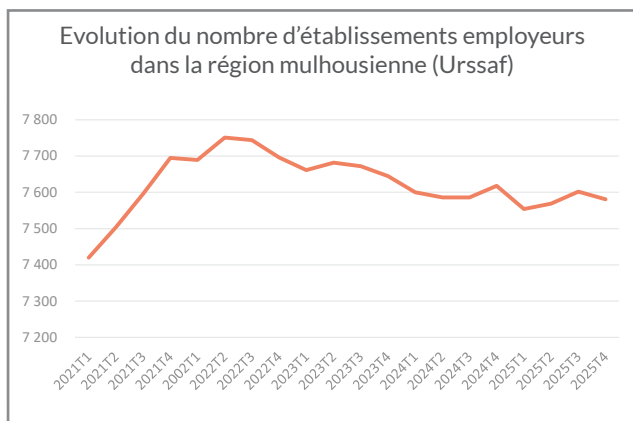
Finalement, par rapport au début de l'année 2021, le bilan est toujours positif avec une croissance de 700 établissements employeurs de plus recensés par l'URSSAF.

EPCI	T1 2021	T4 2021	T4 2022	T4 2023	T4 2024	T4 2025	Evol T4 24/T4 25	Evol T4 25/T1 21
Thann-Cernay	945	979	980	995	991	975	-16	30
Mulhouse	7421	7695	7696	7645	7618	7581	-37	160
Rhin-Brisach	454	469	492	488	477	497	20	43
Sud Alsace Largue	344	348	340	337	326	329	3	-15
Sundgau	903	934	946	935	924	927	3	24
Saint Louis	1515	1557	1581	1574	1566	1575	9	60
Saint Amarin	221	238	232	242	239	243	4	22
Val d'Argent	172	181	186	170	171	167	-4	-5
Centre Haut Rhin	305	320	315	331	334	336	2	31
Rouffach	280	288	298	305	296	305	9	25
Kaysersberg	399	431	431	437	437	436	-1	37
Guebwiller	873	896	921	909	895	901	6	28
Ribeauvillé	568	625	642	631	641	653	12	85
Munster	388	405	415	416	404	410	6	22
Doller et Soultzbach	378	400	397	380	380	379	-1	1
Colmar	3815	3924	3971	3952	3935	3972	37	157
Total	18981	19690	19843	19747	19634	19686	52	705

Les EPCI ne sont pas égaux en termes d'évolution. Colmar (+37 établissements), Rhin-Brisach (+20) et Ribeauvillé (+ 12) sont les intercommunalités où le nombre d'établissements croît le plus sur l'année 2025.

A contrario, l'agglomération de Mulhouse (- 37) et la CC de Thann-Cernay (-16) sont celles qui ont connu la plus forte baisse du nombre d'établissements employeurs au cours de l'année 2025.

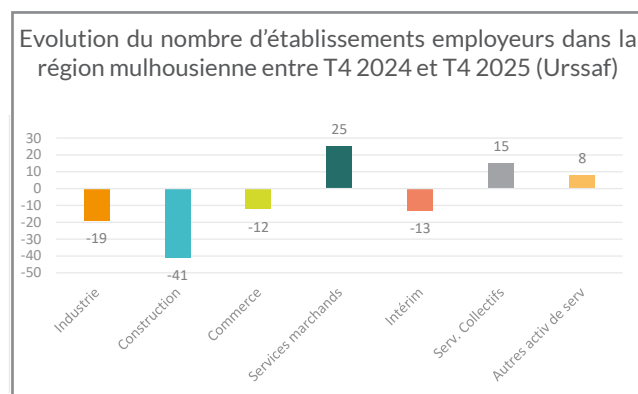
Dans l'agglomération mulhousienne



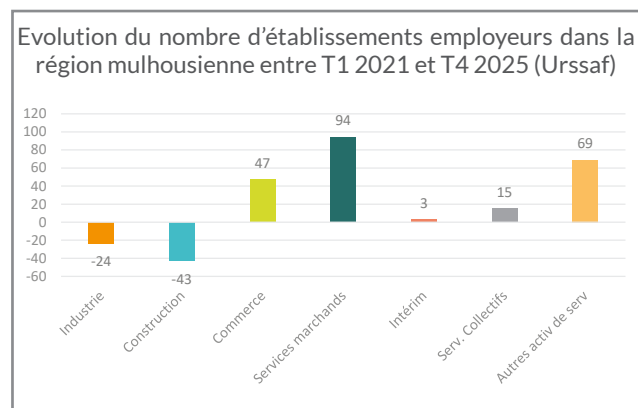
Entre 2021 et mi-2022, le nombre d'établissements employeurs dans l'agglomération a fortement augmenté (+ 330 établissements).

Depuis mi-2022, le nombre d'établissements employeurs ne cesse de se dégrader. Mais le solde reste positif avec 161 établissements de plus qu'au début de l'année 2021. L'année 2025 se termine donc avec un stock de 7 581 établissements employeurs dans l'agglomération mulhousienne.

Par rapport à 2024, quatre secteurs ont perdu des établissements employeurs: l'intérim (- 9%), la construction (- 5%), l'industrie (- 4%), et le commerce (-1%). A l'inverse, les services sont ceux qui s'en sortent le mieux: qu'ils soient non marchands (+ 2%), marchands (+ 1%), ou «autres» (+1 %).



Par rapport à 2021, les services marchands, et les «autres services» ainsi que le commerce ont enregistré une assez forte augmentation de leur nombre d'établissements employeurs.



A contrario l'industrie a perdu 23 établissements employeurs depuis 2021. En fin 2024, ce secteur n'avait perdu aucun établissement par rapport à 2021.

Dans la construction, la baisse du nombre d'établissements amorcée en 2024 s'est poursuivie et amplifiée en 2025.

L'EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE

Dans les EPCI du Haut-Rhin

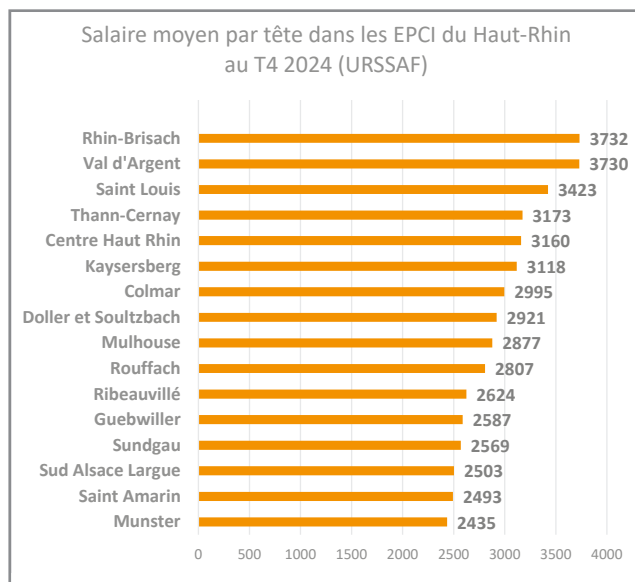
Le salaire moyen par tête (SMPT) d'un territoire dépend de la nature des secteurs d'activité, qui sont plus ou moins rémunérateurs. Le SMPT du Haut-Rhin a augmenté d'environ 500 € en un an et atteint à peu près 32 900 €.

Comme en 2024, Rhin-Brisach s'impose comme l'intercommunalité au salaire moyen par tête le plus élevé du département, avec 3 732 €. Ce résultat s'explique par la présence de grandes entreprises industrielles à haute valeur ajoutée, comme Constellium, qui tirent les salaires vers le haut.

Val d'Argent se positionne en deuxième place avec 3 730€. Saint-Louis arrive troisième avec un SMPT de 3 423€. La proximité avec la Suisse forme sans doute une pression à la hausse des salaires pour rester compétitifs face aux employeurs suisses. Les entreprises locales sont alors contraintes de s'aligner sur ces niveaux de rémunération.

À l'opposé, les territoires ruraux dépourvus de grands établissements industriels concentrent les SMPT les plus faibles : Munster (2 435 €), Saint-Amarin (2 493 €) et Sud Alsace Largue (2 503 €), ce qui limite le niveau moyen des salaires par tête.

L'écart entre les deux extrêmes est important : avec 1 297 € de différence, le SMPT de Rhin-Brisach est 1,5 fois supérieur à celui de Munster, ce qui illustre une forte hétérogénéité territoriale au sein d'un même département.



Cette hétérogénéité reflète également des différences de pouvoir de marché des entreprises sur les différents territoires. Une entreprise située dans un territoire rural qui permet d'offrir un travail de proximité pour les habitants de ce territoire pourra se permettre de proposer un salaire plutôt faible, profitant de sa situation de monopoleur et éventuellement de la faible mobilité des sa-

lariés (coûts des déplacements, absence de transports en commun efficaces...).

A contrario, une entreprise située dans un territoire où elle affronte une forte concurrence sur le marché du travail sera forcée de s'aligner sur le niveau de salaire proposé par ses concurrents, voire de proposer un salaire supérieur afin de rester attractive.

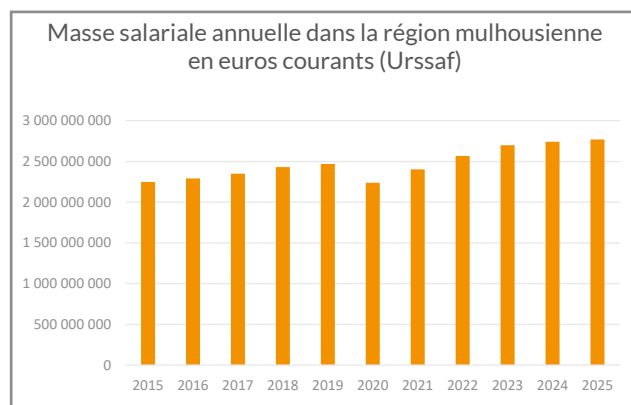
A noter que les évolutions du salaire moyen peuvent sembler paradoxales : ce ne sont pas les territoires où le SMPT est le plus faible qui connaissent les plus fortes augmentations. Tout au contraire. Le Val d'Argent, enregistre la plus forte progression du département entre fin 2024 et fin 2025, avec une hausse de 6,4 % (de 3 705 € à 3 732 €).

À l'inverse, Saint-Amarin, où le salaire moyen est parmi les plus faibles affiche la plus forte contraction, avec un recul de 1 % (de 2 517 € à 2 493 €). Même chose dans la CC Sud Alsace Largue.

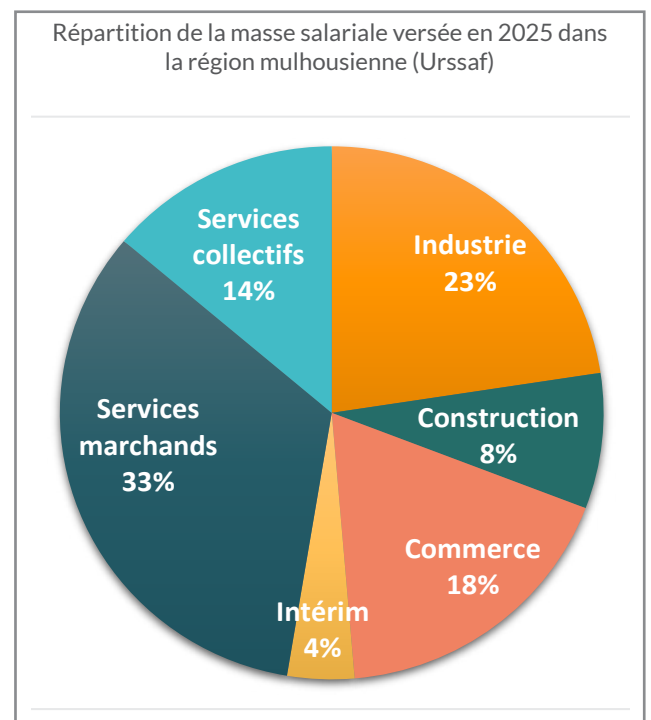
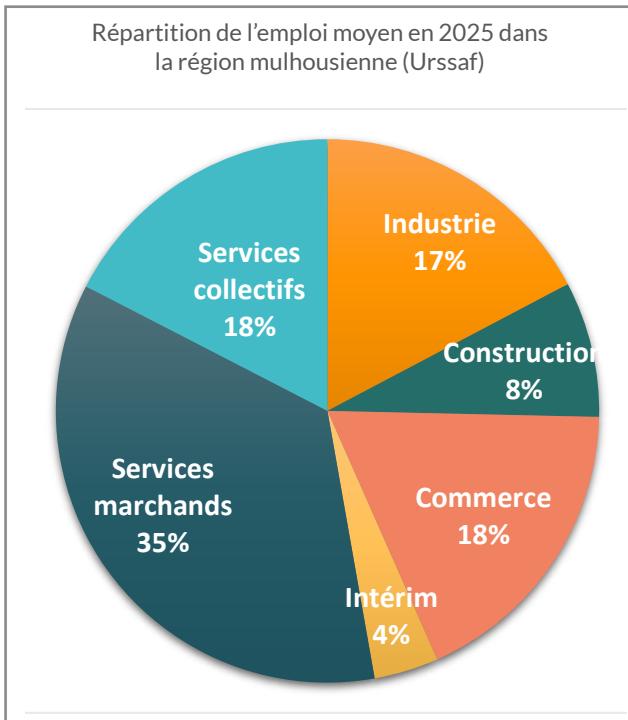
Dans la Région mulhousienne

Le cas de la CA de Mulhouse est plus complexe : bien qu'elle constitue le premier bassin d'emploi du département, l'agglomération affiche un SMPT quasi médian.

Les emplois les mieux rémunérés côtoient une main d'œuvre peu qualifiée et peu payée. Cela peut être le cas, par exemple, dans le secteur de la construction ou dans les services non marchands (ou collectifs), où les salaires moyens par tête sont faibles, à environ 2 440 € bruts par mois). De plus, la présence d'emplois dans des petites entreprises à faible valeur ajoutée (par exemple des petits commerces ou services indépendants) tire le salaire moyen à la baisse.



Depuis la crise sanitaire, la masse salariale annuelle dans l'agglomération de Mulhouse ne cesse d'augmenter et est à son apogée. Cette hausse s'explique dans un premier temps par la croissance des effectifs salariés pendant la reprise puis, dans un second temps, par l'inflation qui gonfle quasi-automatiquement la masse salariale dans la mesure où le SMIC est revalorisé en fonction de l'inflation.



Après une croissance de 7 % en 2022, de 5 % en 2023 et de 1,6 % en 2024, la masse salariale n'augmente plus que de 0,9 % en 2025, ce qui correspond exactement au taux d'inflation de l'année.

Cette croissance de plus en plus molle s'explique par **la stagnation du nombre d'emplois** dans l'agglomération de Mulhouse et le **ralentissement de l'inflation** qui a réduit la pression à la hausse des salaires.

On remarquera enfin que le poids des secteurs dans la masse salariale totale n'est pas identique à leur poids dans l'emploi total.

Le poids dans l'emploi du commerce, de la construction et de l'intérim est à peu près conforme à leur poids dans la masse salariale versée en 2025 dans l'agglomération mulhousienne.

Par contre :

- les services marchands, qui pèsent pour 35 % de l'emploi ne représentent «que» 33 % de la masse salariale. Le salaire moyen au quatrième trimestre 2025 n'y est que de 2 620 € brut mensuels.

- Les services collectifs représentent 18% de l'emploi mais seulement 14% de la masse salariale brute versée.

A l'inverse, l'industrie, quant à elle, pèse pour 17 % dans l'emploi total mais représente 23 % de la masse salariale de m2A en 2025. Cela signifie que les emplois de ce secteur sont les mieux rémunérés : environ 3 820 € brut par mois.

C'est pourquoi il est important de maintenir, voire de développer, l'emploi industriel de la région mulhousienne car il a un effet d'entraînement fort sur l'ensemble du tissu économique.



PUBLICATIONS EN LIEN

A lire sur www.afut.org

Bilan de l'année 2017 : un peu d'optimisme, juin 2018

Bon bilan pour l'année 2018, mai 2019

Bilan de l'année 2019, mai 2020

Bilan d'une année 2020 hors norme, avril 2021

Bilan de l'année 2021 : un COVID long ?, mai 2022

Bilan de l'année 2022 : une reprise molle, avril 2023

Bilan de l'année 2023 : des évolutions contrastées, avril 2024

Bilan de l'année 2024 : une année sans relief, avril 2025

Afut

agence de fabrique
urbaine et territoriale

SUD-ALSACE

CONTACT

Afut Sud-Alsace

33 avenue de Colmar

68200 MULHOUSE

www.afut-sudalsace.org

Direction de la publication

Viviane BEGOC, directrice de l'Agence

Rédaction

Manon Vincentelli

manon.vincentelli@afut-sudalsace.org

Didier Taverne

didier.taverne@afut-sudalsace.org

Mai 2026

Toute reproduction autorisée avec mention précise
de la source et référence exacte.